

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 44

Titre / ASSAINISSEMENT - RENOUVELLEMENT D'UN VEHICULE POIDS LOURDS DE TYPE « ASPIRATRICE » POUR L'EXPLOITATION DES POSTES DE POMPAGE DES EAUX USEES - ACHAT AUPRES DE L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS (UGAP)

Monsieur GRIMPRET Christian expose que :

La Communauté d'Agglomération de la Rochelle (CdA) gère et exploite en régie un système de transfert des effluents de type séparatif, composé de 1 300 km de réseaux et de 210 postes de pompage des eaux usées permettant d'acheminer les effluents vers les sites de traitement.

Pour assurer le nettoyage des postes, le service dispose d'un véhicule spécialisé dit « aspiratrice » permettant le pompage et le transport des matières qui se déposent et décantent dans ces ouvrages.

Le véhicule actuel, a été acquis en 2008 et totalise 153 000 km et plus de 11 500 heures de fonctionnement. Il convient de renouveler ce matériel extrêmement sollicité notamment en fonctionnement statique pour lequel les réparations deviennent fréquentes et coûteuses.

Le service a défini avec précision les besoins pour un nouveau matériel basé sur un châssis 26 tonnes disposant des capacités de pompage et de transport des matières optimisées tout en présentant une manœuvrabilité et une capacité adaptées à la fois à la densification urbaine et au périmètre communautaire.

Le montant de cette acquisition est estimé à 375 000 € HT.

Vu les articles L.2313-2 et suivants du Code de la commande publique, relatifs au recours à une centrale d'achat public, il est proposé d'effectuer cette acquisition par le biais de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP).

Cet Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), placé sous la tutelle du Ministre chargé du Budget et du Ministre chargé de l'Education nationale, est une centrale d'achat public permettant aux collectivités d'accéder immédiatement, et sans avoir à conclure un quelconque marché, à des matériels et fournitures diverses et notamment des véhicules.

L'ancien véhicule sera, quant à lui, vendu aux enchères par le biais de la plateforme « Webenchères » en coordination avec le service de la commande publique.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à acquérir ledit véhicule spécialisé auprès l'union des groupements d'achats publics (UGAP) ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer la commande ainsi que tout document y afférent ;

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents et autorisations administratives se rapportant à cette acquisition ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à procéder à la vente aux enchères de l'ancien véhicule et à signer les documents y afférent.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 57

Nombre de membres ayant donné procuration : 17

Nombre de votants : 74

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 74

Votes pour : 74

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE CONSEILLER COMMUNAUTAIRE DELEGUE

Christian GRIMPRET

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

Date de convocation : 13/12/2019

Date de publication : 26/12/2019

Séance du 19 DECEMBRE 2019 à Vaucanson (PERIGNY)

N° 44

**Titre / ASSAINISSEMENT - RENOUVELLEMENT D'UN VEHICULE POIDS LOURDS DE TYPE «
ASPIRATRICE » POUR L'EXPLOITATION DES POSTES DE POMPAGE DES EAUX USEES - ACHAT
AUPRES DE L'UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS (UGAP)**

Sous la présidence de Jean-François FOUNTAINE

Membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LEONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. David CARON et M. Michel SABATIER Vice-présidents ;

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. David BAUDON, M. Eric PERRIN, Mme Catherine LÉONIDAS, autres membres du Bureau communautaire.

M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Yannick CADET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, Mme Mireille CURUTCHET, Mme Nadège DESIR, Mme Patricia DOUMERET, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Bérangère GILLE, M. Arnaud JAULIN, M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Line LAFOUGERE, M. Pierre LE HENAFF, Mme Catherine LE METAYER, Mme Isabelle LEGENDRE, M. Jacques LEGET, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Claude MORISSE, M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, M. Didier ROBLIN, Mme Géraldine SAGOT (suppléante de M. Vincent DEMESTER), M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE, M. Jean-Marc SOUBESTE, Nicole THOREAU, et M. Paul-Roland VINCENT, conseillers.

Membres absents excusés :

M. Alain DRAPEAU procuration à Mme Martine RICHARD, M. Dominique GENSAC procuration à M. Christian PEREZ, M. Yann HÉLARY procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Vincent COPPOLANI procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Jean-Philippe PLEZ procuration à Mme FLEURET-PAGNOUX, autres membres du Bureau communautaire ;

Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Brigitte BAUDRY, M. Frédéric CHEKROUN, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT, M. Philippe DURIEUX procuration à M. Jacques PIERARD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN procuration à M. Hervé PINEAU, M. Christian GUEHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Dominique HEBERT, M. Brahim JLALJI, Mme Anne-Laure JAUMOUILLIE procuration à M. Patrice JOUBERT, Mme Véronique LAFFARGUE, M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Pierre ROBIN procuration à Mme Séverine LACOSTE, Mme Mathilde ROUSSEL procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Salomé RUEL, M. Alain TUILLIERE procuration à Mme Martine VILLENAVE, Mme Chantal VETTER procuration à M. Michel SABATIER, Mme Anna-Maria SPANO procuration à M. Antoine GRAU, M. Stéphane VILLAIN procuration à M. Jean-Louis LEONARD, conseillers.

Secrétaire de séance : Christian GRIMPRET